

Notre commune est un territoire à énergie positive !

7 ans après être devenu le nouveau propriétaire et exploitant des 10 éoliennes implantées en limite de la commune, la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) a fait l'acquisition à l'automne dernier des 13 autres qui constituent la deuxième partie du parc sur Montjoyer. Retour sur la rencontre en mairie avec deux représentants de l'entreprise.

Mises en service en 2004, les 23 machines ont été rénovées en 2015 dans le but de valoriser le gisement énergétique exceptionnel du site, garantir sa sécurité et pérenniser les retombées économiques pour la collectivité. Le parc génère en effet 80 000 € de retombées fiscales tous les ans pour notre commune : de quoi mener à bien d'autres projets !

Après une analyse minutieuse, la CNR a choisi de remplacer intégralement les pales et les génératrices des éoliennes par des modèles équivalents en matière de dimensions et de puissance, et surtout plus performants et sûrs technologiquement. Seuls les mâts ont été conservés et certaines fondations renforcées.



Les nouveaux éléments : 1) une virole conçue spécifiquement pour relier la nouvelle nacelle et le mât conservé, 2) un hub sur lequel se fixent les pales, 3) une nouvelle nacelle (contenant la génératrice) et 4) trois nouvelles pales.

Les équipes de la CNR à Lyon supervisent désormais en continu l'exploitation, la maintenance et les performances du parc et reçoivent pour cela en permanence de nombreuses données en provenance des 23 éoliennes : vitesse et sens du vent, production, intrusion, température, ... Depuis plus d'un an l'énergie renouvelable produite est désormais vendue directement sur les marchés d'électricité par la CNR. Rappelons que l'ensemble de 23 éoliennes produit annuellement l'équivalent de la consommation électrique de près de 20 000 personnes et fait de Rochefort-en-Valdaine un territoire à énergie positive.

A travers la présence de ce parc, CNR envisage d'organiser des animations pédagogiques pour les enfants scolarisés sur la commune autour des enjeux du développement durable des territoires.



La CNR sur le territoire à énergie positive de MONTELMAR AGGLO

- + La centrale hydroélectrique de Châteauneuf-du-Rhône mise en service en 1957
- + Les centrales photovoltaïques de Saulces-sur-Rhône et Les Tourettes mises en service en 2010 et 2012
- + Le parc éolien de Rochefort-en-Valdaine mis en service en 2004.

L'ensemble produit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 630 000 personnes